Cahiers du plurilinguisme européen
ISSN : 2970-989X

15 | 2023
Dynamiques plurilingues et multiculturelles. Entre intégration et intervention

Opinions des habitants du Pays Basque sur la promotion de la langue basque

Eguzki Urteaga

https://www.ouvroir.fr/cpe/index.php?id=1647

DOI : 10.57086/cpe.1647

Référence électronique
Eguzki Urteaga, « Opinions des habitants du Pays Basque sur la promotion de la langue basque », *Cahiers du plurilinguisme européen* [En ligne], 15 | 2023, mis en ligne le 15 décembre 2023, consulté le 07 novembre 2026. URL : https://www.ouvroir.fr/cpe/index.php?id=1647

Droits d'auteur
Licence Creative Commons – Attribution - Utilisation non commerciale - Partage dans les mêmes conditions 4.0 (CC-BY-NC-SA)

Opinions des habitants du Pays Basque sur la promotion de la langue basque

Eguzki Urteaga

PLAN

Introduction
Dans la communauté autonome basque
Dans la communauté forale de Navarre
Au Pays Basque français
Conclusion

TEXTE

Introduction

1 Depuis sa première édition en 1991 (Urteaga, 2004 ; 2006), l'enquête sociolinguistique sur la situation de la langue basque dans les territoires basques [1], comprenant la communauté autonome basque (CAB), la communauté forale de Navarre (CFN) et le Pays Basque français [2] (voir carte 1), interroge la population de 16 ans et plus, notamment, sur leurs opinions à l'égard de la promotion de la langue basque. Il s'agit de connaître les avis des populations respectives vis-à-vis des mesures prises par les pouvoirs publics afin de revitaliser cette langue. La répétition de l'enquête tous les cinq ans permet de rendre compte des évolutions à l'œuvre (Urteaga, 2019).

Carte 1 : Carte des territoires basques



Source : Institut culturel basque

2 Cette enquête s'inscrit dans le cadre d'enquêtes sociolinguistiques à grande échelle (Filhon, 2016). Ces dernières visent à « évaluer la connaissance, la pratique et la transmission des langues à l'échelle d'une nation ou d'une région. Menées à intervalles réguliers, à l'occasion des recensements par exemple, elles permettent de saisir l'évolution des pratiques linguistiques » (Deprez, 2021 : 324). Ainsi, l'INED a introduit « un volet sur les langues dans 'Enquête sur l'histoire familiale' menée auprès de 400 000 foyers et couvrant trois générations. Cette […] enquête va montrer l'importance et la diversité des langues parlées en France, [dans la mesure où] un quart des répondants pratique ou est en contact avec une ou plusieurs langues autres que le français […]. Par son ampleur inédite, elle va donner une visibilité sociale à ces langues jusqu'alors peu observées » (Deprez, 2021 : 324).

3 La robustesse de cette enquête sociolinguistique « tient à la continuité de la méthodologie utilisée d'une enquête à l'autre ainsi que d'un territoire de la langue basque à l'autre » (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office public de la langue basque, 2023b : 3)[3]. En effet, le même questionnaire est soumis aux personnes interrogées, avec l'introduction de nouvelles questions visant à prendre en compte les évolutions à l'œuvre. En outre, les échantillons sont suffisamment amples et représentatifs pour assurer la fiabilité des résultats, avec de faibles marges d'erreur[4].

4 Globalement, cette étude montre que les avis favorables à la promotion de la langue basque progressent au fil du temps, bien que des variations soient perceptibles selon les territoires concernés. En outre, ces opinions sont directement liées à la compétence linguistique et à la zone sociolinguistique[5], puisque plus une personne maîtrise le basque et réside dans une zone fortement bascophone et plus son avis est favorable à l'adoption de mesures visant à la promouvoir, et inversement.

Dans la communauté autonome basque

5 La part des personnes interrogées se disant favorables à la promotion de l'usage du basque dans la communauté autonome basque a augmenté de 12 points en trois décennies, alors que la proportion de celles se considérant comme défavorables ou ni favorables ni défavorables a baissé respectivement de 7,2 et 4,7 points, de sorte qu'il existe un consensus croissant sur ce sujet (voir tableau 1).

Tableau 1 : Évolution de l'opinion à l'égard de la promotion du basque dans la CAB entre 1991 et 2021.

Opinion/Année	Favorable	Ni favorable ni défavorable	Défavorable
1991	55	31	14
2021	67	26,3	6,8

Source : Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office public de la langue basque, 2023a : 18.

6 Parmi les domaines qui suscitent la plus forte adhésion se trouvent, d'une part, le fait que tous les enfants doivent apprendre le basque, qui rassemble près de 9 personnes sur 10 interrogées (89,3 %), sachant que 4,7 % ne sont ni favorables ni défavorables à cette option et seulement 5,6 % s'y opposent, et, d'autre part, qu'il devrait être nécessaire de maîtriser le basque pour travailler dans l'administration publique (74,7 %), étant entendu que, en vertu de la loi, tout usager de la CAB a le droit de recevoir une prise en charge de l'administration dans l'une des deux langues co-officielles de son choix[6] (voir tableau 2).

Tableau 2 : Opinions à l'égard de la promotion du basque dans la CAB en 2021.

Opinion	Favorable	Ni favorable ni défavorable	Défavorable	Ne se prononce pas
Pour intégrer l'administration, il faut maîtriser le basque	74,7	6,3	18,1	0,9
Il est préférable d'étudier l'anglais que le basque	22,7	24,8	51,0	1,5
Tous les enfants doivent apprendre le basque	89,3	4,7	5,6	0,4
Toutes les radios et télévisions doivent avoir davantage de programmes en basque	49,3	21,1	22,7	6,9

Source : Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office public de la langue basque, 2023a : 19.

7 Deux autres mesures suscitent une moindre adhésion des habitants de ce territoire, notamment celle qui consiste à exiger de toutes les radios et télévisions d'offrir davantage de programmes en basque, puisque, si près de la moitié des personnes interrogées y est favorable (49,3 %), plus d'un cinquième n'y est ni favorable ni défavorable (21,1 %), plus d'un cinquième s'y oppose (22,7 %) et, fait significatif, 6,9 % ne se prononcent pas (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office public de la langue basque, 2023a : 18). Cela s'explique, à la fois, par des habitudes de consommation des médias relativement enracinées, surtout chez les personnes âgées, et par une plus grande aisance en castillan qu'en basque, d'où une prédilection pour les médias hispanophones. Plus encore, plus de la moitié des personnes interrogées sont défavorables au fait qu'il soit préférable d'apprendre

l'anglais au lieu d'apprendre le basque (51 %), près d'un quart n'y est ni favorable ni défavorable (24,8 %) et un peu plus d'un cinquième y est favorable (22,7 %). Cela montre davantage un attachement à la langue propre du territoire qu'un rejet de l'anglais, car, dans l'enseignement obligatoire de la CAB, 95 % des élèves choisissent la langue de Shakespeare comme première langue étrangère.

8 Quant à l'intérêt porté par les habitants de ce territoire à la langue basque, près des deux tiers (63,2 %) se montrent très intéressés ou plutôt intéressés par la langue basque, 15,2 % manifestent un certain intérêt et uniquement un cinquième (20,9 %) se dit peu ou pas intéressé par cette langue. En se projetant dans l'avenir, près de 9 personnes sur 10 (88,2 %) considèrent qu'à l'avenir, il sera nécessaire de parler en basque et en castillan, et 1 sur 10 estime qu'il sera impératif de maîtriser uniquement le basque, ce qui montre que la langue d'Etxepare[7] est perçue comme étant une langue d'avenir (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office public de la langue basque, 2023a : 19).

Dans la communauté forale de Navarre

9 Dans la communauté forale de Navarre, bien que les opinions à l'égard de la promotion du basque soient de plus en plus favorables, elles le sont dans une moindre proportion que dans la CAB. Ainsi, les personnes se disant favorables à la promotion de la langue basque propre du territoire sont passées de 21,6 % en 1991 à 30 % trois décennies plus tard, soit une hausse de 8,4 points, et celles qui ne sont ni favorables ni défavorables sont passées durant cette même période de 26,6 % à 33 %, soit une progression de 6,4 points. Simultanément, la part de ceux qui s'opposent à l'adoption de telles mesures baisse nettement passant de 51,8 % à 37 %, soit un recul de 14,8 points (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office public de la langue basque, 2023b : 37 ; données synthétisées par nos soins dans le tableau 3).

Tableau 3 : Évolution de l'opinion à l'égard de la promotion du basque dans la CFN entre 1991 et 2021.

Opinion/Année	1991	2021	Écart
Favorable	21,6	30	+8,4
Ni favorable ni défavorable	26,6	33	+6,4
Défavorable	51,8	37	-14,8

10 Or, ce positionnement vis-à-vis de la promotion du basque varie fortement selon les zones sociolinguistiques, étant amplement associé à la maîtrise de la langue basque. Ainsi, les attitudes favorables représentent plus de deux tiers (68,6 %) dans la zone bascophone, moins d'un tiers (30,4 %) dans la zone mixte et seulement 16,4 % dans la zone non bascophone. Inversement, celles qui sont défavorables à l'adoption de telles mesures ne sont que 5,1 % dans la zone bascophone, plus d'un tiers (34,2 %) dans la zone mixte et plus de la moitié (54,3 %) dans la zone non bascophone (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office public de la langue basque, 2023b : 38).

11 De façon analogue, ce positionnement fluctue fortement selon la densité de bascophones dans chaque zone. Ainsi, dans la première zone, la moins bascophone, 27 % des personnes interrogées se disent favorables à l'adoption de telles mesures, un tiers (33,7 %) n'y sont ni favorables ni défavorables et près de 4 sur 10 (39,3 %) s'y opposent. En revanche, dans la quatrième zone, qui est la plus bascophone, plus de 8 sur 10 (81 %) y sont favorables, 17 % n'y sont ni favorables ni défavorables et seulement 2 % y sont défavorables (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office public de la langue basque, 2023b : 39).

12 Les variations liées à l'âge sont moins significatives, bien que certaines tendances puissent être mises en exergue. Ainsi, les attitudes favorables à l'adoption de mesures pour promouvoir la langue basque croissent de 16 à 49 ans, passant de 27,2 % à 34 %, pour redescendre progressivement à partir de cet âge, puisque les avis favorables descendent à 29,9 % chez les 50-64 ans et à 27,8 % chez les 65 ans et plus. Pour ce qui est des personnes ne se disant ni favorables ni défavorables, des variations non négligeables existent (allant de 27,2 % à 38,4 %), sans que cela obéisse à une logique claire. Un

constat similaire s'impose pour ce qui est des avis défavorables, bien que les fluctuations soient moins prononcées (allant de 33,4 % à 39,2 %) (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office public de la langue basque, 2023b : 40).

Au Pays Basque français

13 Le Pays Basque français ne fait pas exception à la règle, puisque, de façon générale, la population de 16 ans et plus est de plus en plus favorable à la promotion de la langue basque, surtout si l'on se réfère aux cinq dernières années. Ainsi, entre 2016 et 2021, la part de la population se montrant en faveur de l'adoption de mesures visant à soutenir la langue basque est passée de 35,3 % à 36,3 %, soit une augmentation de 1 point. Cela se conjugue avec le fait que les personnes ne se disant ni favorables ni défavorables n'ont cessé de croître au cours de la dernière décennie, passant de 40,2 % en 2011 à 49,2 % en 2021, soit une augmentation de 9 points. De même, les avis défavorables au cours de cette même période ont fortement diminué, étant de 21,3 % en 2011 et de seulement 14,1 % une décennie plus tard, soit une baisse de 7,2 points (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office public de la langue basque, 2023c : 20). En somme, si la part de la population soutenant activement les politiques de promotion du basque progresse très légèrement, celle se montrant ni favorable ni défavorable croît fortement, et celle qui s'y oppose ne cesse de décliner, ce qui tend à démontrer une acceptation progressive de la population du territoire.

14 Cela est en partie lié à l'intérêt que suscite la langue basque auprès des habitants du Pays Basque français. En effet, celui-ci s'avère manifeste, dans la mesure où 29,6 % des personnes interrogées disent éprouver un très fort intérêt, 30,9 % un intérêt plutôt fort et 21,4 % un intérêt moyen, sachant que cet intérêt se manifeste dans toutes les zones (voir tableau 4). Inversement, seuls 10 % des personnes interrogées disent peu s'y intéresser et 7 % indiquent éprouver un très faible intérêt à son égard (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office public de la langue basque, 2023c : 21).

Tableau 4 : Intérêt pour la langue basque au Pays Basque français en 2021.

Intérêt/Année	Très fort	Assez fort	Moyen	Assez faible	Très faible	Ne se prononce pas
2021	29,6	30,9	21,4	10	7	1

Source : Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office public de la langue basque, 2023c : 21.

15 À noter que, sur une décennie, la part des personnes manifestant un vif intérêt pour la langue basque croît de 4,6 points, passant de 25 % à 29,6 % (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office public de la langue basque, 2023d : 20).

16 De façon générale, « l'attitude concernant la langue basque est très liée à la compétence linguistique. En effet, sont en faveur de la promotion du basque 70 % des bascophones [actifs], 48,4 % des bascophones réceptifs et 25 % des non bascophones. De la même manière, l'attitude en faveur de la promotion du basque est bien plus importante en Basse-Navarre et en Soule (48,7 %) qu'au Labourd [intérieur] (39,2 %) et que sur le BAB (Bayonne-Anglet-Biarritz) (29,2 %) » (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office public de la langue basque, 2023d : 19). Par rapport à l'enquête de 2016, « la proportion de personnes ayant une attitude favorable est en progression dans ces deux derniers territoires (respectivement +1,6 point et +2,8 points) et en baisse dans [les territoires] de Basse-Navarre et Soule (-6,3 points) » (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office public de la langue basque, 2023d : 21).

17 De plus, pour la première fois depuis 1991, « les personnes ont été interrogées sur leur connaissance d'évènements en faveur de la promotion de la langue basque. Près de 50 % déclarent connaître au moins un évènement en faveur de la langue basque. Cette connaissance est particulièrement liée à la compétence linguistique, puisque 70 % des bascophones connaissent un événement en faveur de la promotion de la langue basque contre 41 % des non bascophones » (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office public de la langue basque, 2023d : 20).

18 Enfin, concernant la langue d'enseignement envisagée pour leur progéniture [8], « 54 % des habitants voudraient un enseignement

bilingue pour leurs enfants (en basque avec le français comme matière d'apprentissage ou en basque et en français). Moins nombreux sont ceux qui voudraient un enseignement principalement en français (40,4 %) » (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office public de la langue basque, 2023d : 20). Plus en détail, 16,5 % des personnes interrogées souhaitent scolariser leurs enfants dans l'enseignement immersif en basque avec le français comme matière, 37,5 % optent pour l'enseignement bilingue basque-français à parité horaire et 25,4 % désirent que leur progéniture suive une formation en français avec le basque comme matière. Seuls 15 % des habitants du territoire souhaitent que leurs enfants suivent une formation uniquement en français, sans enseignement du basque (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office public de la langue basque, 2023c : 22).

Conclusion

19 Rappelons que cet article s'est penché sur les résultats de l'enquête sociolinguistique sur la situation de la langue basque dans les territoires basques qui interroge la population de 16 ans et plus, notamment, sur leurs opinions à l'égard de la promotion de la langue basque. Il s'est agi de connaître les avis des populations respectives vis-à-vis des mesures prises par les pouvoirs publics afin de revitaliser cette langue. Globalement, cette étude montre que les opinions favorables à la promotion de la langue basque progressent au fil du temps, bien que des variations soient perceptibles selon les territoires concernés. En outre, ces avis sont directement liés à la compétence linguistique et à la zone sociolinguistique, puisque plus une personne maîtrise le basque et réside dans une zone fortement bascophone et plus son avis est favorable à l'adoption de mesures visant à la promouvoir, et inversement.

20 Si ces résultats fluctuent selon des variables structurelles, telles que la compétence linguistique, la zone sociolinguistique ou l'âge, ils oscillent également selon les événements, les rapports de force conjoncturels (en particulier, les résultats obtenus par les partis nationalistes basques et constitutionnalistes espagnols ainsi que leurs représentations institutionnelles respectives) et la nature des débats

ion linguistique et la polarisation des débats à son sujet sont de nature à cliver la société sur ce thème, accroissant d'autant la part des personnes se montrant favorables ou défavorables à sa promotion et diminuant celle des locuteurs ne se disant ni favorables ni défavorables. Cela se vérifie particulièrement dans la communauté forale de Navarre où le nationalisme basque est minoritaire. Inversement, l'existence d'un large consensus à son sujet favorise l'adhésion et diminue les avis défavorables à la revitalisation de la langue basque, ce qui s'observe dans la communauté autonome basque où les partis nationalistes basques reçoivent les suffrages des deux tiers de l'électorat.

BIBLIOGRAPHIE

BOLETÍN OFICIAL DEL ESTADO [BOE], 1978, *Constitución española.* [https://www.boe.es/buscar/pdf/1978/BOE-A-1978-31229-consolidado.pdf], consulté le 22 novembre 2023.

BOLETÍN OFICIAL DEL ESTADO [BOE], 1979, *Ley Orgánica 3/1979, de 18 de diciembre, de Estatuto de Autonomía para el País Vasco.* [https://www.boe.es/buscar/pdf/1979/BOE-A-1979-30177-consolidado.pdf], consulté le 22 novembre 2023.

DEPREZ Christine, 2021, « Transmission des langues », *Langage et Société*, Hors-Série nº 1, p. 323-326.

FILHON Alexandra, 2016, « Les langues dans les enquêtes de la statistique publique : bilan et perspectives », *Langage et Société*, vol. 155, nº 1, p. 15-38.

GOBIERNO VASCO, 2020, VI *mapa sociolingüístico* 2016, Vitoria, Gobierno Vasco.

GOBIERNO VASCO, GOBIERNO DE NAVARRA ET OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BASQUE, 2017, VI *Encuesta sociolingüística del conjunto del territorio del euskera.* [https://bideoak2.euskadi.eus/2017/07/05/zupiria_hablantes/VI_INK_SOZLG-EH_gaz.pdf], consulté le 22 novembre 2023.

GOBIERNO VASCO, GOBIERNO DE NAVARRA Y OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BASQUE, 2023a, VII *Encuesta Sociolingüística 2021, Comunidad Autónoma de Euskadi.* [https://bideoak2.euskadi.eus/2023/03/20/news_84431/VII_ENCUESTA_SOCIOLING%C3%9C%C3%8DSTICA_resumen.pdf], consulté le 22 novembre 2023.

GOBIERNO VASCO, GOBIERNO DE NAVARRA Y OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BASQUE, 2023b, VII *Encuesta Sociolingüística 2021, Comunidad Foral de Navarra.* [https://www.euskarabidea.es/fitxategiak/ckfinder/files/VII_%20Inkesta%20Soziolinguistikoa__VII%20Encuesta%20Socioling%C3%BC%C3%

ADstica_2021_NAFARROA_NAVARRA.pdf], consulté le 22 novembre 2023.

GOBIERNO VASCO, GOBIERNO DE NAVARRA Y OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BASQUE, 2023c, *VIIe enquête sociolinguistique 2021, Pays Basque nord.* [https://www.mintzaira.fr/fileadmin/documents/Aktualitateak/Prentsaurrekoak/2023/2023_03_30/Presentation.pdf], consulté le 22 novembre 2023.

GOBIERNO VASCO, GOBIERNO DE NAVARRA Y OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BASQUE, 2023d, *VIIe enquête sociolinguistique 2021. Résultats du Pays Basque nord.* [https://www.mintzaira.fr/fileadmin/documents/Aktualitateak/Prentsaurrekoak/2023/2023_03_30/Synthese_des_resultats-fr.pdf], consulté le 22 novembre 2023.

URTEAGA Eguzki, 2004, *La politique linguistique au Pays Basque*, Paris, L'Harmattan.

URTEAGA Eguzki, 2006, *La langue basque dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan.

URTEAGA Eguzki, 2019, *La nouvelle politique linguistique au Pays Basque*, Paris, L'Harmattan.

NOTES

1 Selon l'enquête sociolinguistique de 2021, dans la CAB, la part de la population de 16 ans et plus considérée comme bascophone active est de 36,2 % (dans la mesure où elle maîtrise le basque) tandis que celle qui est bascophone réceptive est de 18,6 % (ce qui signifie qu'elle comprend le basque tout en le parlant un peu). Dans la CFN, ces chiffres sont respectivement de 14,1 % et 10,6 %, et, au Pays Basque français, ils sont de 20,1 % et 9,4 %.

2 Aussi bien la CAB que la CFN se trouvent en Espagne.

3 Pour la septième enquête sociolinguistique, les données ont été recueillies, à travers un questionnaire téléphonique, auprès de la population de 16 ans et plus entre la mi-novembre et la mi-décembre 2021. L'entreprise SIADECO s'est chargée de la communauté autonome basque, la société Ikertalde de la communauté forale de Navarre et l'institut COHADA du Pays Basque français.

4 Ainsi, lors de l'enquête sociolinguistique menée en 2016 auprès de la population de 16 ans et plus, « 8218 personnes ont été interrogées, dont 4200 dans la CAB, 2018 dans la CFN et 2000 au Pays Basque français. Compte tenu de cet échantillon par rapport à la population respective de chaque territoire, la marge d'erreur est de plus ou moins 1,9 % dans la CAB, 2,9 % dans la CFN et 2,3 % au Pays Basque français (Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office public de la langue basque, 2017 : 1).

5 La catégorie de zone linguistique est largement employée par les chercheurs et les pouvoirs publics au Pays Basque de part et d'autre de la frontière. Les zones sociolinguistiques sont définies soit en fonction de la proportion de la population maîtrisant le basque, à l'instar de ce qui existe dans la communauté autonome basque (Gobierno Vasco, 2020 : 39-42) où l'on distingue quatre zones (la première englobe les communes dont moins de 20 % de la population déclare être bascophone, la seconde regroupe celles dans lesquelles entre 20 et 50 % des habitants déclarent être bascophones, la troisième réunit les communes où entre 50 et 80 % des résidents déclarent être bascophones et la quatrième rassemble celles où plus de 80 % des habitants déclarent maîtriser le basque), soit selon les délimitations fixées par les pouvoirs publics, comme en Navarre (où l'on distingue trois zones : bascophone, mixte et non bascophone).

6 L'article 3 de la Constitution espagnole indique que « 1) le castillan est la langue officielle de l'État [et] tous les Espagnols ont le devoir de le connaître et le droit de l'utiliser; 2) les autres langues espagnoles, [parmi lesquelles se trouve le basque], seront également officielles dans les Communautés Autonomes respectives conformément à leurs Statuts; 3) la richesse des différentes modalités linguistiques de l'Espagne est un patrimoine culturel qui fera l'objet d'un respect et d'une protection particuliers » (BOE, 1978). Quant à l'article 6 du Statut d'autonomie du Pays Basque, il stipule que « 1) le basque, langue propre du peuple basque, aura comme le castillan, un caractère de langue officielle en Euskadi, et tous les habitants ont le droit de les connaître et de les utiliser; 2) les institutions communes de la communauté autonome, en tenant compte de la diversité sociolinguistique du Pays Basque [espagnol], garantiront l'usage des deux langues, en régulant leur caractère officiel et arbitreront et réguleront les mesures et les moyens nécessaires afin de garantir sa connaissance; 3) personne ne pourra être discriminé en raison de sa langue » (BOE, 1979).

7 Bernat Etxepare (1480-1545), à la fois prêtre et écrivain navarrais, est l'auteur du premier livre connu de littérature écrite en basque. Cette œuvre, imprimée à Bordeaux en 1545, s'intitule *Lingua Vasconum Primitiae*. Il s'agit d'une recompilation de quinze compositions en vers précédées d'un prologue en prose. Cette œuvre est écrite en utilisant le dialecte bas-navarrais du basque.

8 Il convient de noter, à ce propos, que « la période 2016-2023 est marquée par une progression des effectifs scolaires dans les filières bilingues et immersives, et ce, en primaire, collège et lycée. Tous niveaux confondus, la

part des élèves scolarisés en bilingue et immersif passe de 27 % en 2017/2018 (19 % en bilingue et 7 % en immersif) à 29 % en 2022/2023 (21 % en bilingue et 8 % en immersif) » Gobierno Vasco, Gobierno de Navarra et Office public de la langue basque, 2023d : 5).

RÉSUMÉS

Français

Depuis sa première édition en 1991, l'enquête sociolinguistique sur la situation de la langue basque dans les territoires basques, comprenant la communauté autonome basque, la communauté forale de Navarre et le Pays Basque français, interroge la population de 16 ans et plus, notamment sur leurs opinions à l'égard de la promotion de la langue basque. Il s'agit de connaître l'avis des populations respectives vis-à-vis des mesures prises par les pouvoirs publics afin de revitaliser cette langue. Globalement, cette étude montre que les points de vue favorables à la promotion de la langue basque progressent au fil du temps, bien que des variations apparaissent selon les territoires concernés. En outre, ces opinions sont directement liées à la compétence linguistique et à la zone sociolinguistique, puisque plus une personne maîtrise le basque et réside dans une zone fortement bascophone et plus son avis est favorable à l'adoption de mesures visant à la promouvoir, et inversement.

English

Since its first edition in 1991, the sociolinguistic survey on the situation of the Basque language in the Basque territories, including the Basque Autonomous Community, the Navarre Foral Community and the French Basque Country, has been asking the population aged 16 and over about their opinions regarding the promotion of the Basque language. The aim is to know what the respective populations think about the measures taken by the public authorities to revitalise this language. Overall, this study shows that opinions in favour of promoting the Basque language are increasing over time, although there are variations between the territories. Furthermore, these opinions are directly related to language competence and sociolinguistic area, since the more proficient a person is in Basque and the more Basque-speaking an area, the more favourable their opinion is to the adoption of measures to promote it, and vice versa.

Español

Desde su primera edición en 1991, la encuesta sociolingüística sobre la situación de la lengua vasca en los territorios vascos, que incluyen la Comunidad Autónoma Vasca, la Comunidad Foral de Navarra y el País Vasco francés, pregunta a la población de más de 16 años su opinión sobre el fomento de la lengua vasca. Se trata de conocer los puntos de vista de las

poblaciones respectivas sobre las medidas tomadas por los poderes públicos a fin de revitalizar esta lengua. Globalmente, este estudio muestra que las opiniones favorables al fomento de la lengua vasca progresan a lo largo del tiempo, aunque ciertas variaciones aparezcan según los territorios concernidos. Además, estos puntos de vista están directamente relacionados con la competencia lingüística y la zona lingüística, puesto que cuanto más una persona conoce la lengua vasca y reside en una zona fuertemente vascohablante, más probabilidades tiene de tener una opinión favorable respecto de las medidas que aspiran a promoverla y viceversa.

INDEX

Mots-clés
opinion, promotion, langue basque, Pays Basque, enquête

Keywords
opinion, promotion, Basque language, Basque Country, survey

Palabras claves
opinion, fomento, lengua vasca, País Vasco, encuesta

AUTEUR

Eguzki Urteaga
Universidad del País Vasco (UPV/EHU). Eguzki Urteaga est professeur de sociologie à l'université du Pays Basque (UPV/EHU) et chercheur associé au Social and Business Research Laboratory (SBRlab). Docteur en sociologie de l'université Victor Segalen Bordeaux 2, il est l'auteur de 37 livres et de plus de 270 articles scientifiques en Europe et en Amérique latine. Il a également été professeur invité dans plusieurs universités européennes.
eguzki.urteaga[at]ehu.eus
IDREF : https://www.idref.fr/081474156
ISNI : http://www.isni.org/0000000059351527
BNF : https://data.bnf.fr/fr/14550496